



Office de la consommation  
Qualité et distribution de l'eau  
Chemin des Boveresses 155  
CH - 1066 Epalinges



STS 0176

Commune de Vulliens  
Route du Village 21b  
**1085 Vulliens**

Epalinges, le 02.04.2020

## RAPPORT D'ANALYSE - DÉCISION

N° de dossier : 20-VD-2211

V 1



### INTRODUCTION

But du contrôle : Contrôle officiel / Eau potable / Commune de Vulliens  
Prélèvement du : 23.03.2020  
Date arrivée : 23.03.2020  
Effectué par : Monsieur Claude-Alain PERRET, Inspecteur des eaux  
Remarque : En raison de la situation liée au COVID-19, seules les analyses de micropolluants sont réalisées.

### ÉCHANTILLON(S)

20-16192	Eau potable dans le réseau de distribution 4437 - Vulliens, 06 - Robinet avant adoucisseur - Ferme Chappuis, Route du Village 62, 1085 Vulliens	Non conforme
----------	---	--------------

### RÉSULTATS D'ANALYSES

#### N° d'échantillon : 20-16192

Prélèvement du :	23.03.2020
Secteur :	4437 - Vulliens
Lieu de prélèvement :	06 - Robinet avant adoucisseur - Ferme Chappuis, Route du Village 62, 1085 Vulliens
Dénomination spécifique :	Eau potable dans le réseau de distribution
Conductivité ( $\mu\text{S/cm}$ ) :	680
Température de l'eau ( $^{\circ}\text{C}$ ) :	9.7

## Analyses micropolluants (VD-PCAM-Micropol)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
752-MON-003	5-Methylbenzotriazole (Tolytriazole)	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Acésulfame K (E950)	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Candesartan	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Hydrochlorothiazide	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Lamotrigin	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Somme des pesticides et métabolites pertinents	0.344 µg/L	max. 0.500 µg/L	
752-MON-003	Bentazone	non décelé	max. 0.100 µg/L	
752-MON-003	Chloridazon-desphenyl	0.036 ± 0.006 µg/L	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Chlorothalonil R 471811 (M4)	0.317 ± 0.111 µg/L	max. 0.100 µg/L	
752-MON-003	Chlorothalonil R 417888	0.027 ± 0.010 µg/L	max. 0.100 µg/L	
752-MON-003	Chlorothalonil SYN 507900	non décelé	max. 0.100 µg/L	
752-MON-003	2,4-D	non décelé	max. 0.100 µg/L	
752-MON-003	Dichlorprop	non décelé	max. 0.100 µg/L	
752-MON-003	Diméthachlore ESA	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Diméthachlore OXA	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Dimethachlor CGA 369873	<0.020 µg/L	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Dimethenamid ESA	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Diméthylsulfamide *	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Fludioxonil CGA 192155	non décelé		
752-MON-003	Fludioxonil CGA 339833 (ECM)	non décelé		
752-MON-003	MCPA	non décelé	max. 0.100 µg/L	
752-MON-003	Mécoprop	non décelé	max. 0.100 µg/L	
752-MON-003	AMBA	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Métazachlore ESA	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Métazachlore OXA	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Metolachlor CGA 368208	non décelé		
752-MON-003	Metolachlor NOA 413173	<0.020 µg/L		
752-MON-003	Metolachlor ethane sulfonic acid	0.014 ± 0.003 µg/L	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Metolachlor oxanilic acid	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Nicosulfuron	non décelé	max. 0.100 µg/L	
752-MON-003	Nicosulfuron UCSN	non décelé	max. 10.000 µg/L	
752-MON-003	Sulcotriione	non décelé	max. 0.100 µg/L	
752-MON-003	Terbutylazin CGA 324007 (MT23/LM5)	non décelé		
752-MON-003	Terbutylazin SYN 545666 (CSCD648241/LM6)	<0.020 µg/L	max. 10.000 µg/L	

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale; M: Valeur directive

\*: Paramètre mesuré à l'aide d'une méthode non accréditée.

## APPRÉCIATION DE L'ÉCHANTILLON

Absence des traceurs d'eaux usées recherchés.

Présence de métabolites des herbicides Chloridazon et Métolachlore.

Présence de métabolites du fongicide Chlorothalonil.

- La teneur en R471811, métabolite pertinent du chlorothalonil, dépasse la valeur maximale admise (0.1 µg/L). Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11).

**Cet échantillon ne répond pas aux exigences légales, il est contesté conformément à l'art. 33 de la Loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LDA).**



case postale 7416 – 1002 Lausanne

Administration communale de Vulliens

Analyse n°94037

Ch. du Village 21B  
1085 Vulliens

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo

tél. direct 021 315 99 21

e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch

notre référence: CL 00 VULL 94037

Lausanne, le 13-05-2020

## Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.VULL.94037	Provenance de l'échantillon	Commune de Vulliens
Date prélèvement	27-04-2020	Lieu de prélèvement	Captage Crottet (direct source)
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe
Date début analyse	27-04-2020		

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	non décelé	UFC/ml	VM: max. 300

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\* VO: Valeur objectif qualité selon MSDA\*\*\* ou OPBD\*\*

\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

\*\*\* Manuel suisse des denrées alimentaires

Conclusion globale :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).

Responsable du contrôle de l'eau

Fereidoun Khajehnouri

Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.

Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.

Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.

Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.



case postale 7416 – 1002 Lausanne

Administration communale de Vulliens

Analyse n°94036

Ch. du Village 21B

1085 Vulliens

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo

tél. direct 021 315 99 21

e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch

notre référence: CL 00.VULL 94036

Lausanne, le 13-05-2020

## Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.VULL.94036	Provenance de l'échantillon	Commune de Vulliens
Date prélèvement	27-04-2020	Lieu de prélèvement	Rte du Village 41
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe
Date début analyse	27-04-2020		

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	non décelé	UFC/ml	VM: max. 300

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\* VO: Valeur objectif qualité selon MSDA\*\*\* ou OPBD\*\*

\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

\*\*\* Manuel suisse des denrées alimentaires

Conclusion globale :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).

Responsable du contrôle de l'eau

F. Khajehnouri  
Pereidoun Khajehnouri

Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.

Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.

Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.

Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.



case postale 7416 – 1002 Lausanne

Analyse n°94038

dossier traité par M. F. Khajehnouri/cmo

tél direct 021 315 99 21

e-mail direct: fereidoun.khajehnouri@lausanne.ch

notre référence: CL 00.VULL.94038

Administration communale de Vulliens

Ch. du Village 21B

1085 Vulliens

Lausanne, le 13-05-2020

## Rapport d'analyses

N° échantillon	CL 00.VULL.94038	Provenance de l'échantillon	Commune de Vulliens
Date prélèvement	27-04-2020	Lieu de prélèvement	Crottet après UV
Méthode de prélèvement	MON-EPR-01	Préleveur	Client externe
Date début analyse	27-04-2020		

Méthode	Paramètre	Résultat	Unité	Norme
MON-ABA-13*	Escherichia coli	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA03*	Entérocoques	non décelé	UFC/100ml	VM: max. 0
MON-ABA-12*	Germes aérobies mésophiles	non décelé	UFC/ml	VM: max. 300

VM: Valeur maximale selon OPBD\*\* VO: Valeur objectif qualité selon MSDA\*\*\* ou OPBD\*\*

\* Méthodes faisant partie du domaine accrédité

\*\* Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public

\*\*\* Manuel suisse des denrées alimentaires

Conclusion globale :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés (OPBD\*\*).

Responsable du contrôle de l'eau

Fereidoun Khajehnouri

Dr ingénieur - chimiste

Le rapport d'analyse ne doit pas être reproduit partiellement, sans approbation écrite du laboratoire du service de l'eau.  
Des renseignements complémentaires sur les méthodes d'analyse utilisées peuvent être obtenus auprès du laboratoire.  
Nous attirons votre attention sur le fait que si l'échantillon que vous nous avez confié n'a pas été prélevé par notre laboratoire, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà de la partie strictement analytique.  
Les résultats concernent que l'échantillon soumis à l'analyse.